



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 5 AVRIL 2018 – 14h-16h30**

**SIEGE SOCIAL DU COMIFER - IMMEUBLE LE DIAMANT A
14 RUE DE LA REPUBLIQUE - 92800 PUTEAUX - SALLE A**

Rappel de l'ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 23 janvier 2018
3. Accueil des administrateurs élus et élection du bureau 2018-2019
4. Convention COMIFER-Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation
5. Point organisationnel : fonctionnement-budget
 - a. Label
 - b. Logistique interne (bureaux Comifer)
6. Calendrier des réunions du Conseil d'Administration en 2018-2019
7. Questions diverses

15 personnes sont présentes physiquement et 4 sont au téléphone. Les absents ont envoyé 7 pouvoirs : le quorum de 14 est atteint.
La réunion est ouverte à 14h30.

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

L'ordre du jour est approuvé, avec la proposition suivante à inscrire dans les questions diverses :

- Opportunité de conventionner avec l'INRA et l'Acta sur le Side-Event du N Workshop
- Diffusion sur l'Extranet du site web du Comifer de la liste annuelle des adhérents
- Montage d'une commission de pilotage « communication web » : quelle procédure pour solliciter des candidatures ? En parler lors des réunions de GT ?

2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 23 janvier 2018

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé en l'état, sans ajout ni commentaire.

3. Accueil des administrateurs élus et élection du bureau 2018-2019

Les postes d'administrateurs renouvelés en Assemblée Générale du COMIFER 2018 sont les suivants :

- 1er Collège :
Isabelle Letessier (AFES)
Stéphanie Sagot (LDAR)
Fanny Héraud (MAA)
- 2^{ème} collège :
Sophie Agasse (APCA)
Mathilde Heurtaux (Acta)
Coraline Ravenel (FNAMS)
- 3^{ème} Collège
Olivier Goujard (K+S Kali)
Olivier Peltier (Lhoist)
Jean-François Zihlmann (MEAC)

Election du bureau :

- Poste de Présidence : **Pascal Denoroy**, en tant que président du 1^{er} collège, présente sa candidature à la présidence. Il siège au Conseil d'Administration depuis 10 ans et a vu le COMIFER évoluer sur cette période. Il en profite pour féliciter Philippe Eveillard et Christine Le Souder qui ont beaucoup œuvré et propose que Christine Le Souder soit nommée Présidente d'honneur pour faciliter le suivi des dossiers et la représentation du Comifer quand nécessaire.
- Poste de Trésorier : **Marc Lambert** accepte d'assurer sa propre succession
- Poste de Secrétaire : **Mathilde Heurtaux** accepte d'assurer sa propre succession
- Présidence du 1^{er} collège : **Annie Duparque** (Agro Transfert Ressources et Territoires) prend la relève de Pascal Denoroy
- Présidence du 2^{ème} collège : **Rémy Duval** (ITB) accepte de renouveler sa présidence
- Présidence du 3^{ème} collège : **Marc Lambert** (Yara) souhaiterait que quelqu'un d'autre prenne la présidence du 3^{ème} collège, qui sera le futur président du COMIFER. En l'absence de candidature, il accepte de poursuivre cette fonction pendant **une année supplémentaire**.
- Présidente d'honneur : **Christine Le Souder** (Arvalis)

Le conseil d'administration élit ce nouveau bureau à l'unanimité (0 voix contre et 0 abstention)

4. Convention COMIFER-Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Comme déjà évoqué lors de la dernière réunion, il est prévu d'organiser une réunion au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour présenter le COMIFER à la nouvelle hiérarchie et évoquer la question d'une convention-cadre trisannuelle, à décliner en conventions annuelles d'application. Cela permettra de se projeter à plus long terme sur les différentes études, qui s'étendent le plus souvent sur plus d'une année.

Les derniers dossiers portaient surtout sur la Directive Nitrates et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation juge souhaitable d'étendre le champ de la convention à d'autres sujets.

Cette réunion se ferait avec Serge Lhermitte et le remplaçant de Rik Vendererven.

Mathieu Dourthe va voir si un rendez-vous peut être organisé rapidement (échéance avant juillet).

Si ce rendez-vous devait être plus tardif, il faudrait proposer d'autres thèmes de travail :
On pourrait proposer l'amélioration des fonctionnalités du site web, en particulier pour la mise à disposition des ressources pour les lycées agricoles, mais aussi pour la valorisation des Rencontres.
A noter que les conventions peuvent se chevaucher dans le temps.

La convention actuellement en cours couvre la période de novembre 2017 à novembre 2018 et porte sur une subvention de 80 000 €.

Son contenu porte sur :

- Poursuite à l'appui national à la mise en œuvre de la Directive Nitrates avec un co-pilotage avec le RMT Fertilisation et Environnement
- Incertitude sur le calcul de dose N par le Bilan Prévisionnel
Seconde phase planifiée dans cette convention - Étude sur 2 à 4 ans
- Parangonnage sur les modes de raisonnement N, PK, dans les pays voisins
Seconde phase planifiée dans cette convention - Etude sur 2 à 4 ans
- Participation aux actions de communication :
Rencontres 2017
Side-Event N Workshop Juin 2018

Si nous n'obtenons pas ce rendez-vous, nous soumettrons au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation un projet de convention trisannuelle et à défaut une convention annuelle sur la période novembre 2018 – novembre 2019, à **valider en juillet en vue d'une signature en septembre**.

Il reste encore du travail sur l'évaluation de l'incertitude du calcul des postes du bilan et sur l'étude de parangonnage.

On peut y ajouter une journée technique (éventuellement co-organisée avec l'AFES (Association Française de l'Etude des Sols) et AAF (l'Académie d'Agriculture de France).

Attention quant au choix de la date, il faudra prendre en compte l'organisation d'un Side Event Qualiagro/Inra le 28 novembre et un colloque sur l'Economie Circulaire par AFAIA le 29 novembre 2018.

On ne pourra donc pas organiser une journée technique Produits Résiduels Organiques au même moment. Il faudra peut-être viser plutôt janvier-février 2019, sur un sujet/angle différent d'AFAIA.
Suggestion : une session sur les émissions d'ammoniac.

5. Point organisationnel : fonctionnement-budget

a. Labellisation des outils de calcul de dose N

Cette procédure entraînera des charges pour le COMIFER et pour les éditeurs

Le COMIFER prend en charge

- La prestation d'OCACIA pour la finalisation du cahier des charges : 4 895 €
- Les temps de travail de Marie pour le suivi des dossiers, la gestion des calculs de doses par les outils sur tous les cas-types, et le traitement des données (sans oublier les charges de structure et autres charges indirectes)

Le temps de travail de Marie avait été estimé par Laetitia à 4 heures par couple outil/région pour 3 ans, mais non linéaire sur les 3 ans.

Il y aura potentiellement jusqu'à 18 régions.

55 éditeurs d'outils ont été identifiés à ce jour.

L'éditeur d'outil audité devra payer à la fois OCACIA et le COMIFER.

Le coût du label risque d'inciter certains éditeurs d'outils à revoir à la baisse le nombre de régions sur lesquelles ils souhaitent labelliser leur outil. Cela nécessitera des mises à jour à une fréquence suffisante pour pouvoir ajouter des régions.

Pour justifier le prix, il faudra aussi communiquer sur la plus-value apportée par ce label, notamment un niveau de contrôle moins important que sur les outils non labellisés.

Un point de vigilance est à souligner sur la façon de communiquer sur le label dans les régions où la labellisation n'est pas possible.

Il est souligné la nécessité d'une convention sur le droit d'utiliser le label, qui devra nécessairement être associé à un périmètre géographique et le risque que les utilisateurs/clients se détournent des outils qui n'auront pas le label.

Une journée de présentation de la démarche aux éditeurs d'outils est prévue le 5 juin, sous réserve de la disponibilité d'une salle.

La liste des outils labellisés dans chaque région sera publiée sur le site du COMIFER.

Au bout de 3 ans il y aura un audit de renouvellement, plus léger que l'audit initial. On réfléchit actuellement à l'annualisation du paiement.

L'attribution du label elle-même entraîne des distorsions si elle n'est pas simultanée : on prévoit d'organiser des « vagues » de labellisation simultanées.

b. Logistique interne (bureaux COMIFER)

La situation actuelle (base 2017) :

- Loyer bureau Sophie au Diamant (1 à 12 m ²) : 5340 € + 48 % de charges=	7 899 €
(Loyer 5 340 € + 2 376 € de charges et 183 € d'EDF)	
- Service informatique Diamant :	1500 €
- Taxe d'habitation :	2000 €
- Loyer Marie Boigneville Arvalis (y compris service informatique) :	2500 €

Total = 13 899 €

Situation à venir à partir de janvier 2019 : Marie souhaite rester au Diamant

- Loyer Sophie et Marie au Diamant (surface environ 18-20 m ²) : 7583 x 1,5 ? =	11 400 €
- Service informatique pour Sophie + Marie :	2 500 €
- Taxe d'habitation :	3000 € (à vérifier)

Total = 16 900 € soit une augmentation de charges de l'ordre de 3,5 k€.

Le COMIFER est sur une liste d'attente pour la libération d'un bureau plus grand au Diamant, qui pourrait intervenir courant 2018.

→ Le CA valide ce montant sous réserve de l'actualisation des prix.

6. Calendrier des réunions du Conseil d'Administration en 2018-2019

Rappel : Réunion du comité d'organisation des Rencontres le mercredi 16 mai dans la matinée, par téléphone.

Ce comité est composé à ce stade de : Sophie Droisier, François Servain, Bruno Félix-Faure, Philippe Eveillard, Marc Lambert, Lionel Jordan-Meille, Christine Le Souder, Aurélia Michaud. Toute autre bonne volonté est la bienvenue.

Rappel : prochaine réunion du CA le **19 juin après-midi**

Réunions suivantes fixées aux :

- **Mardi 25 septembre 2018** après-midi à partir de 13h30.
- **Mercredi 16 janvier 2019** matin, après la réunion du comité d'organisation des Rencontres toute la journée du mardi 15 janvier 2019
- **Jeudi 4 avril 2019** après-midi

7. Questions diverses

- Opportunité de conventionner avec l'INRA et l'Acta sur le side-event du N Workshop ?

Une convention est surtout destinée à réduire les risques. L'enjeu de l'événement pour le COMIFER est surtout de se faire connaître, travailler sa visibilité et sa notoriété. Il faut éviter d'avoir à payer pour d'éventuelles pertes.

Il faudrait demander à l'INRA s'il serait prêt à formaliser une convention, faire un mail à Virginie Parnaudeau pour lui demander si l'INRA a un modèle de convention (en lui rappelant le modèle envoyé par Cécile Le Gall/Terres Inovia).

Il faudra discuter de ce point lors de la réunion du comité d'organisation du side event le 11 avril prochain.

- Diffusion sur l'Extranet du site web du Comifer de la liste annuelle des adhérents

Dans un souci de transparence vis-à-vis des membres du COMIFER, il est proposé de mettre en ligne une liste de tous les membres adhérents (Nom, prénom, adresse mail, GT auxquels il/elle est inscrit). Pour cela, il faudrait demander à chacun de cocher une case sur son bulletin d'adhésion 2019 pour autoriser la diffusion de son contact sur le site web du Comifer (les coordonnées complètes seraient visibles dans l'espace réservé aux adhérents)

- Montage d'une commission de pilotage « communication web » ; quelle procédure pour solliciter des candidatures ? En parler lors des réunions de GT ?

Les membres de la commission « communication web » sont : Sophie Droisier, Marie de Bandt, Pascal Denoroy, Stéphanie Sagot, Bruno Félix-Faure, Aurélia Michaud.

Objectif : améliorer la communication sur le site, indexer l'ensemble des documents pour améliorer la fonction « recherche » interne au site car à ce jour, les documents recherchés sur le site du COMIFER remontent davantage en faisant une recherche sur Google plutôt que sur notre propre site.

La commission devra définir le périmètre de son action et définir les actions à mener ; cahier des charges présentant les différentes évolutions des fonctionnalités du site souhaitées sera alors à rédiger et à soumettre à Brett'com.

Rappel : Prochaine réunion le 19 juin 2018, après-midi





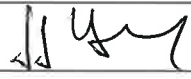
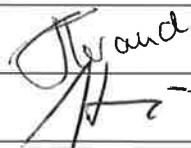



La séance est levée à 17h15.

Puteaup, le 5 avril 2018,


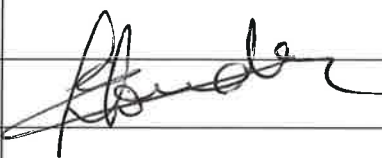

Pascal Denoroy
Président,



Zathilde Huettaup
Secrétaire,


Noms	Prénoms	Société	Présent / Présent par tél ou Excusé ou Pouvoir	Signature
AGASSE	Sophie	APCA		
BOURDAIN	Marie-Agnès	AUREA	Présente par tel ✓	
BRETHES	Alain	AFES	Excusé	
CANARD	Alain	SOUFFLET	Excusé	
de BANDT	Marie	COMIFER	Présente	
de TORCY	Bertrand	TRAME	Excusé	
DELOR	Jeanne	UPJ	Présente	
DENOROY	Pascal	INRA	Présent	
DOURTHE	Mathieu	MAA - DGPE	Présent	
DROISIER	Sophie	COMIFER	Présente	
DUPARQUE	Annie	AGRO TRANSFERT	Excusée/ Pouvoir	
DUVAL	Rémy	ITB	Excusé	
EVEILLARD	Philippe	UNIFA	Présent	
FELIX-FAURE	Bruno	GALYS	Présent par tél ✓	
GAILLETON	Jean-Jacques	DGER	Présent	
GOUJARD	Olivier	K+S KALI	Excusé/ Pouvoir	
HERAUD	Fanny	MAA - DGPE	Présente	
HERVE	Marc	EUROCHEM	Présent	
HEURTAUX	Mathilde	ACTA	Présente	
IGNAZI	Jean-Claude		Présent	
JORDAN-MEILLE	Lionel	BORDEAUX SCIENCES AGRO	Excusé/ Pouvoir	




Noms	Prénoms	Société	Présent / Présent par tél ou Excusé ou Pouvoir	Signature
LAMBERT	Marc	YARA	Présent	
LE GUILLOU	Cédric	AGROSOLUTIONS	Excusé	
LE SOUDER	Christine	COMIFER	Présente	
LECLERC	Blaise	ITAB	Excusé/ Pouvoir	
LETESSIER	Isabelle	AFES	Présente	
MARTHON- GASQUET	Stéphanie	MAA	Excusée/ Pouvoir	
MEYNARD	Jean-Marc	INRA		
MARQUET	Nicolas	UPJ	Excusé	
MICHAUD	Aurélia	INRA	Présente	
PELTIER	Olivier	Lhoist Europe du Sud	Excusé	
SAGOT	Stéphanie	LDAR	Présente ✓ par tél	
SERVAIN	François	GEMAS	Présent par tél ✓	
ZIHLMANN	Jean-François	MEAC	Excusé / Pouvoir	

